



Préparation aux épreuves du concours de directeur de services de la PJJ

Date et horaires

R1

Les 11, 12, 13, 14 décembre 2017
(J1/10h-J4/13h00)

R2

Les 14, 15, 16 février 2018
(J1/10h-J3/16h30)

R3

Les 22 et 23 mai 2018
Prépa oral - **Admissibles uniquement**

Stage en 3 regroupements

Nombre d'heures
(hors pauses – 1 j = 6 heures)

	Internes + externes	3 ^{ème} voie
R1	3.5	2
R2	2.5	1.5
R3	2	1
Totaux	8 jours	5.5 jours

École organisatrice

ENPJJ

Lieu

ENPJJ – Site central

Responsables de session

- Fabienne TESSIER,
Conseillère-Formatrice ENPJJ
fabienne.tessier@justice.fr
- Hakim BELLEBNA,
Formateur
hakim.bellebna@justice.fr

Contact administratif

Secrétariat des formations

Intervenants

- Madame Fabienne TESSIER
Conseillère en parcours
professionnels- Formatrice
et
- Monsieur Hakim BELLEBNA
formateur
- Monsieur Frédéric PHAURE
Directeur des Formations (ENPJJ)

Public visé

Tout agent du **ministère de la
Justice** inscrit au concours DS
**Le justificatif de l'inscription au
concours est à joindre à la fiche de
candidature.**

Présentation

Les concours interne et externe se composent de plusieurs épreuves dont l'une consiste en une note de synthèse. Elle est une analyse et présentation synthétique établi à partir d'un dossier d'une trentaine de pages, elle dure 4 heures.

Cette épreuve nécessite méthodologie et rigueur.

Pour ce qui concerne la 3^{ème} voie il s'agit d'une étude de cas. Cette épreuve nécessite rigueur et positionnement managérial.

Quant au dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience, ou la fiche du parcours, au-delà des tableaux et questions à renseigner, il s'agit surtout d'analyser et de valoriser son parcours au regard du métier ciblé. L'exercice est à déployer pour l'écrit mais également pour la présentation de son parcours qui précède l'échange avec le jury.

Les deux premiers regroupements sont indissociables.

Le troisième regroupement est ouvert aux candidats admissibles uniquement.

Objectifs

Saisir les enjeux et la démarche pour les différentes épreuves

Pour la note de synthèse ou bien l'étude de cas,

- acquérir des éléments de méthodes,
- s'entraîner à réaliser l'épreuve sur table : une note ou bien une étude de cas

Pour la RAEP ou la fiche du parcours

- développer sa capacité à décrire son activité, identifier les éléments probants de son parcours au regard de ce qui est requis,
- renseigner les parties du dossier

Pour l'oral

- s'entraîner à présenter son parcours dans le temps imparti,
- s'exercer au dialogue avec le jury.

Contenu

- Informations réglementaires et pratiques ;
- Apports méthodologiques et théoriques en interaction avec le groupe ;
- Mises en situation d'épreuves écrites et orales.

Méthodes pédagogiques

Apports méthodologiques et théoriques,

Travail individuel et en groupes,

Temps d'écriture,

Mise en situation d'oral complet, suivant les voies de concours.

Date limite de réception des candidatures

Jeudi 7 décembre 2017